

Annexe introductive



BREVET DE MAÎTRISE COIFFURE

SOMMAIRE

Résumé de la certification	3
Blocs de compétences	4
Secteur d'activité et type d'emploi	9
Voies d'accès	11
Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations	14
Base légale	14
Pour plus d'informations	14
Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :	14

Brevet de maîtrise Coiffure
Répertoire national des certifications professionnelles
Coiffeur (BM)

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

Code(s) NSF :

336 : Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

42061 : spécialisation coiffure

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 90%

N° de la fiche : RNCP34576

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire de la certification est un chef d'entreprise artisanale, un porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, un responsable de salon ou un coiffeur hautement qualifié pouvant suppléer à l'absence du chef d'entreprise (en raison de la réglementation propre à l'activité de coiffeur).

Activités visées :

Le titulaire du brevet de maîtrise de coiffeur assure les activités de production et de direction de l'entreprise artisanale :

- Créer et développer une entreprise artisanale de coiffure
- Promouvoir l'entreprise au moyen d'actions commerciales et de communications dans le domaine de la coiffure
- Gérer financièrement et économiquement l'entreprise artisanale de coiffure
- Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale de coiffure
- Former et accompagner le jeune en apprentissage dans la profession de coiffure
- Communiquer en anglais sur son métier, son activité
- Réaliser tout type de prestation de coiffure pour homme et pour dame de haute technicité tenant compte du souhait et de la personnalité du client.

Compétences attestées :

Le titulaire du BM coiffeur maîtrise la totalité des coupes, l'utilisation de la (les) couleur(s) et des différentes mises en forme (temporaire, permanente, défrisage/lissage, chignon) sur tout type de cheveux (occidentaux, asiatiques, africains,...)

Il est en capacité de combiner ses compétences professionnelles pour sublimer ses prestations ; la coloration du cheveu accentuant les effets de volume, de mouvement de la coupe au service de la mise en beauté du (de la) client(e).

Il est également à même de :

Brevet de maîtrise Coiffure

- Créer, reprendre et développer une entreprise de coiffure en s'appuyant sur un réseau de partenaires et de professionnels institutionnels,
- Promouvoir l'entreprise en élaborant une stratégie commerciale et en identifiant les moyens d'actions commerciales et de communications adaptées au secteur de la coiffure.
- Analyser la santé financière d'un salon, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité.
- Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de coiffure
- Gérer les ressources humaines de l'entreprise en respectant les principes de droit du travail.
- Former et accompagner l'apprenant dans le métier de coiffeur
- Échanger en langue étrangère dans l'exercice de son métier

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle de transformation complète sur un homme ou une dame

Coupe brosse

Résolution de problème : épreuve orale

Mise en situation professionnelle : défrisage/ lissage ou permanente, par tirage au sort

Mise en boucles temporaire

Mise en situation professionnelle

Langue étrangère : Oral

Étude de cas de gestion

Étude de cas de GRH

Mise en situation d'apprentissage (alternance)

Blocs de compétences

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34576BC01 Réaliser une transformation complète et créative de la chevelure	Modifier la couleur en utilisant toutes les techniques et les produits - Anticiper le rendu final désiré et les zones du visage à mettre en valeur - Préparer ou faire préparer les produits de coloration selon les dosages adaptés à la couleur et aux reflets souhaités. - Colorer, uniformiser, mécher la chevelure au moyen de tous les procédés existants	Mise en situation professionnelle de transformation complète sur un homme ou une dame – 3h30 Sur modèle masculin ou féminin, réalisation d'une coloration, d'une coupe et d'un coiffage tendance, mode, en faisant preuve d'une créativité totale. Avant le début du travail, le candidat établit une fiche technique de sa future réalisation, qui est un engagement sur le résultat final.

Brevet de maîtrise Coiffure

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP34576BC01</p> <p>Réaliser une transformation complète et créative de la chevelure</p>	<p>Réaliser une coupe homme ou femme classique et créative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sculpter la chevelure sur cheveux secs et sur cheveux mouillés : couper, effiler, égaliser, dégrader, tracer, fondu de nuque avec tout type d'instruments et de techniques - Travailler les volumes en fonction de la forme du crâne et de la densité de la chevelure - Combiner les différentes techniques de coupe classiques ou innovantes adaptées au visage de la cliente et en accord avec sa demande <p>Réaliser un coiffage créatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en forme la coiffure avec appareil ou aux doigts - Réaliser un coiffage valorisant coupe et coloration et mettant en valeur le client - Structurer le coiffage avec ou sans produits de construction ou de finition - Conseiller et « former » le client à l'entretien de la transformation et du coiffage au quotidien 	<p>Mise en situation professionnelle - Coupe brosse – 45 min:</p> <p>En harmonie avec le visage comprenant fondu de nuque, tour d'oreilles avec tous types d'outils et tondeuse sans sabot pour les finitions sur un modèle féminin ou masculin</p> <p>Résolution de problème : épreuve orale</p> <p>A partir d'une situation problème issue de cas réels, le candidat apporte une résolution en mobilisant ses connaissances techniques, commerciales et managériales.</p>
<p>RNCP34576BC02</p> <p>Modifier la nature du cheveu de manière durable ou temporaire</p>	<p>Réaliser une permanente</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper le rendu final en contrôlant et maîtrisant le degré de frisure - Définir le type d'enroulage, la taille des bigoudis, la force et le temps de pose du produit correspondant à la demande et à la nature du cheveu - Réaliser une permanente sur toute la longueur de la chevelure en méthode directe ou indirecte avec double ou triple enroulage <p>Réaliser un défrisage/lissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur tous types de cheveux, de frisure et de longueurs selon différentes méthodes et techniques, y compris chimiques - Lisser et homogénéiser les longueurs et pointes 	<p>Mise en situation professionnelle : défrisage/ lissage ou permanente, par tirage au sort – 1h30 Après rédaction d'une fiche technique où le candidat spécifie les techniques et méthodes retenues pour le modèle, il réalise la prestation</p> <p>Mise en boucles temporaire: 45 min</p> <p>Sur modèle masculin ou féminin, réalisation de boucles en relief, semi-relief et plates.</p>

Brevet de maîtrise Coiffure

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP34576BC02</p> <p>Modifier la nature du cheveu de manière durable ou temporaire</p>	<p>Réaliser une mise en boucles temporaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se prononcer sur la longévité du résultat au regard de la chevelure à travailler et en informer le client - Élever et orienter les mèches mises en forme en variant les différents types de boucles, avant dégagement - Dégager, sécher et procéder à une finition esthétique 	
<p>RNCP34576BC03</p> <p>Créer et réaliser un chignon créatif avec postiche, sur cheveux courts et cheveux longs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le volume, la forme et le positionnement du chignon en adéquation avec le modèle, sa chevelure et l'évènement - Réaliser un ou plusieurs points d'attache et poser le postiche - Poser, adapter et entretenir les prothèses capillaires, les perruques synthétiques et naturelles, avec des visées esthétiques et/ ou thérapeutiques 	<p>Mise en situation professionnelle – 1h30 Sur un modèle masculin ou féminin, réalisation d'un chignon sur un thème choisi par le candidat. En amont, le candidat rédige une fiche technique détaillant le traitement du thème retenu et la manière dont techniquement il l'illustrera.</p>
<p>RNCP34576BC04</p> <p>Créer et développer un salon de coiffure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activités - Construire le projet entrepreneurial, le business model de la création et du développement de l'entreprise - Identifier et actionner les leviers d'aide (outils & structures) financiers et administratifs - Construire un argumentaire, une présentation, une « storytelling » pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs (banquiers investisseurs, clients etc) 	<p>Étude de cas écrite : A partir d'un dossier constitué de textes d'actualité à caractère économique et/ou réglementaire et/ou social (le statut de micro-entrepreneur, les zones franches, le statut de conjoint-collaborateur,...) le candidat devra analyser l'ensemble des documents avant d'en mesurer l'impact éventuel sur son secteur d'activité, sa branche, son entreprise. Son point de vue, devra être argumenté et illustré d'exemples issus de son expérience</p> <p>A l'oral :</p> <p>15 jours après l'écrit Le candidat porte une analyse sur sa production écrite et apporte tout élément complémentaire ou rectificatif, en lien avec le thème lui paraissant pertinent pour le secteur de la coiffure</p>

Brevet de maîtrise Coiffure

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP34576BC05</p> <p>Commercialiser les prestations et les services du salon de coiffure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la politique commerciale du salon - Déterminer la politique tarifaire applicable aux prestations, services, forfaits du salon - Présenter les produits de revente au client et le conseiller - Répondre aux objections et aménager l'offre si nécessaire - Concevoir des outils de communication - Encadrer les modalités d'accueil et de suivi des prestations réalisées - Conduire une négociation commerciale avec un client, un prescripteur dans le cas d'un évènement - Bâtir les argumentaires et consignes à destination des collaborateurs - Présenter son entreprise, son activité en anglais - Négocier avec un fournisseur, un client en langue étrangère - Exposer son savoir-faire, ses réalisations en anglais 	<p>Étude de cas écrite :</p> <p>A partir d'une étude de cas, exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analysera la situation commerciale de l'entreprise et formulera une stratégie commerciale et de communication réaliste et en lien avec les ambitions de son dirigeant</p> <p>Oral :</p> <p>Après une préparation écrite, le candidat développera à l'oral un argumentaire de commercialisation des produits et prestations de coiffure.</p> <p>Épreuve orale de langue étrangère :</p> <p>Le candidat tire au sort un texte court en anglais d'ordre économique ou en lien avec son activité de coiffeur. Il doit se présenter, présenter son projet professionnel et s'exprimer sur le texte.</p>
<p>RNCP34576BC06</p> <p>Gérer le salon de coiffure lors de la création, du rachat ou du développement de l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer le dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel,...) - Définir la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables élaborés par l'expert-comptable - Justifier et/ou expliquer la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices : conséquences et raisons des investissements effectués, des recrutements, etc 	<p>Étude de cas de gestion – Épreuve écrite:</p> <p>Sous la forme d'une étude de cas, le candidat réalise une analyse de la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables et définit si le projet de reprise ou le projet du dirigeant est viable et sous quelles conditions.</p>

Brevet de maîtrise Coiffure

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP34576BC06</p> <p>Gérer le salon de coiffure lors de la création, du rachat ou du développement de l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un plan de financement réaliste à destination du banquier, et négocier un prêt, des facilités de trésorerie lors d'investissements - Identifier les indicateurs de la santé financière de l'entreprise et les utiliser comme argument auprès des donneurs d'ordre, des financiers - Piloter au quotidien la rentabilité du salon - Établir le seuil de rentabilité de chaque type de produit, de chaque gamme - Surveiller la valeur des stocks et sa rotation - Gérer les délais de paiement des clients, en particulier pour les commandes ou les marchés avec les collectivités - Négocier les délais fournisseurs 	
<p>RNCP34576BC07</p> <p>Gérer les ressources humaines du salon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences des salariés - Élaborer le plan de formation du salon pour intégrer les innovations techniques, réglementaires et le développement personnel des salariés - Assurer l'accompagnement des collaborateurs lors des prestations : conseiller le collaborateur dans son perfectionnement de son « geste professionnel » - Diriger les équipes, élaborer les plannings - Recruter : définir le profil, rédiger la fiche de poste - Conduire les entretiens professionnels (entretiens d'évaluation, de fixation d'objectif, de régulation...) et les bilans périodiques - Analyser les comportements des salariés et gérer le volet relationnel des collaborateurs entre eux, et avec les clients 	<p>Étude de cas écrite – Épreuve terminale</p> <p>A partir de données, de l'organisation d'une entreprise, le candidat analyse l'organisation RH de l'entreprise et formule des propositions d'organisation, de management pour répondre aux objectifs de son dirigeant</p>

Brevet de maîtrise Coiffure

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34576BC08 Recruter, accueillir et former un apprenti, un alternant	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et mener le recrutement d'un apprenti, un alternant - Arbitrer sur le profil (âge, diplôme) le plus adapté à l'entreprise - Accueillir les jeunes et organiser son parcours d'apprentissage en fonction du référentiel diplôme - Mettre en place les dispositions spécifiques de la convention collective et du droit du travail - Organiser les séquences d'évaluation du jeune au poste de travail et les communiquer au CFA 	Épreuve orale : Mise en situation d'apprentissage (alternance) Le candidat tire au sort une situation d'alternance qui peut être d'ordre générale ou problématique. Il analyse la situation décrite et formule des réponses ou solutions à cette dernière et ce, dans le cadre strict de son rôle de maître d'apprentissage/tuteur et de l'exécution de ce contrat de travail particulier.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

La certification est acquise quand le candidat acquiert la totalité des blocs de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le coiffeur hautement qualifié exerce principalement en entreprise artisanale mono-site ou multi-sites (moins de 20 salariés par salon) du secteur des services à la personne. Il peut également exercer au sein d'un salon d'une chaîne (franchisé ou non) en tant que coiffeur, gérant ou manager. Il est plus rarement coiffeur à domicile à son compte, ou peut exercer d'un établissement hôtelier haut de gamme, au sein d'entreprises du spectacle ou des médias. Selon le dernier rapport de branche, le secteur de la coiffure comprend 85 192 entreprises dont 90% sont des artisans indépendants. Les 10% restant sont des points de vente exerçant sous licence de marque et autres franchises. On assiste depuis 4 ans à une structuration assez sensible du secteur dont le nombre d'entreprises à établissements multiple ne cessent d'augmenter avec une tendance d'entreprises multi-salons et l'apparition de mini-groupes à déploiement régional. Le secteur de la coiffure pour les créations, reprises d'entreprises reste dynamique avec 7 443 nouveaux entrepreneurs en 2018 (6 644 en création et 799 en reprise d'entreprise). On note néanmoins une évolution marquée des caractéristiques des entreprises. Les établissements à domicile représentent aujourd'hui plus d'un quart des établissements de la profession, alors même qu'ils ne comptabilisent que 3% des établissements employeurs de la profession. A l'inverse, seulement 9% des établissements sont sous enseigne, pourtant ils représentent un établissement employeur sur cinq. Aujourd'hui, le secteur de la coiffure emploie près de 112 066 salariés et compte 67 490 personnes non salariées, soit 179 556 actifs au total.

Type d'emplois accessibles :

Le chef d'entreprise artisanale a une obligation :

- de production qui évolue en fonction des tendances et de la mode,

Brevet de maîtrise Coiffure

- de réactualisation des techniques qui suit l'évolution de l'activité de coiffeur. Il a la responsabilité du maintien et du développement de l'entreprise afin d'en assurer la pérennité. Il a également une responsabilité juridique inhérente à la gestion de ses salariés et à l'accueil de sa clientèle. En matière d'autonomie, le titulaire du BM coiffeur peut prétendre à une autonomie totale en matière de stratégie d'entreprise, de gestion, de production, d'innovation, de création. Le gestionnaire et le coiffeur hautement qualifié, assument une responsabilité totale de production. Ils sont autonomes dans leurs activités de production et peuvent suppléer le chef d'entreprise en cas d'absence. Ils peuvent assurer la gérance d'un salon tant sur le plan technique que dans le management de la structure.

Code(s) ROME :

D1202 - Coiffure

M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité de coiffeur est réglementée, un professionnel reconnu comme qualifié doit être présent en permanence dans son salon dans le salon et assurer un contrôle effectif et permettant des prestations. Selon la réglementation en vigueur est reconnu comme qualifié le titulaire du Brevet professionnel, du BTS métiers de la coiffure ou Brevet de maîtrise de coiffeur.

Voies d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		x	-
Après un parcours de formation continue	x		<p>Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers, - Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant, - L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui, - Des formateurs et/ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation, - Les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin. <p>La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des formateurs chargés de la préparation au brevet de maîtrise, - Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier, - Des salariés de la profession, titulaires du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier, - Un conseiller de l'enseignement technologique.
En contrat de professionnalisation	x		<p>Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers, - Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant, - L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui,

Brevet de maîtrise Coiffure

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
En contrat de professionnalisation	x		<ul style="list-style-type: none"> - Des formateurs et/ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation, - Les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin. <p>La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des formateurs chargés de la préparation au brevet de maîtrise, - Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier, - Des salariés de la profession, titulaires du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier, - Un conseiller de l'enseignement technologique.
Par candidature individuelle		x	-
Par candidature individuelle	x		<p>La présidence du jury VAE est assurée par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, le cas échéant. Les membres des jurys sont nommés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat.</p> <p>Pour les chambres de métiers et de l'artisanat, le jury devra comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).</p> <p>Le jury VAE vérifie que le candidat possède les compétences visées qu'il aura démontrées à travers son dossier écrit mais surtout lors de l'entretien. Chaque membre de jury a été formé à l'évaluation à la VAE afin que les attentes portent effectivement sur les compétences professionnelles et non les connaissances du candidat. La décision du jury est collégiale. Dans l'éventualité où un arbitrage final est nécessaire, cette mission est confiée au chef d'entreprise artisanale qui assure la présidence du jury.</p>

Brevet de maîtrise Coiffure

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
En contrat d'apprentissage	x		<p>Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers, - Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant, - L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui, - Des formateurs et/ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation, - Les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin. <p>La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des formateurs chargés de la préparation au brevet de maîtrise, - Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier, - Des salariés de la profession, titulaires du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier, - Un conseiller de l'enseignement technologique.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		x
Inscrite au cadre de la Polynésie française		x

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Base légale

Date de décision	24-04-2020
Durée de l'enregistrement en années	3
Date d'échéance de l'enregistrement	24-04-2023
Promotions (année d'obtention) pouvant bénéficier du niveau de qualification octroyé	2020

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2018	99	0	100	97	93
2017	116	3	100	98	91

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)

[France compétences](#)